

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

C.H. Malaria/ 6e session

P.V. 4.

COMMISSION DU PALUDISME.

SIXIÈME SESSION.

Procès-verbal

de la 4ème séance tenue le 9 octobre à 15 h.15.

Étaient présents: tous les membres ayant assisté à la 1ère séance.

LE RESIDENT invite le Secrétaire à donner lecture  
du projet de résolution suivant:

L'enquête sur le paludisme en Corse a donné lieu à un rapport dressé par MM. Marchoux et Raynaud dans lequel est proposée l'application de mesures générales pour lutter contre le paludisme existant dans l'île.

La Commission estime que les mesures prévues et qui envisagent une campagne de grande envergure, sont logiquement conçues et doivent donner des résultats très efficaces. Elles constitueront, si elles sont appliquées intégralement, un exemple et enseignement qui pourraient être utilement suivis par d'autres pays.

Pour cette raison la Commission du Paludisme du Comité d'Hygiène émet le désir d'être tenue au courant de ce qui sera fait en Corse et des résultats obtenus, par un rapport annuel ou même encore semestriel.

Le Comité d'Hygiène en adoptant ce vœu, qui devra être transmis au Gouvernement français, exprime à ce dernier toute sa satisfaction pour la confiance qu'il a bien voulu lui témoigner en demandant son concours pour conduire l'enquête et indiquer les mesures à prendre.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRÉSIDENT ouvre la discussion sur le voyage d'études en Espagne et prie le Prof. Swellengrobel de bien vouloir commenter le rapport qu'il a rédigé à propos de ce voyage.

Le Prof. SWELIENGREBEL rappelle que les membres de la Commission ont décidé que le Rapport sur le voyage de la Commission du paludisme en Espagne serait soumis à l'approbation d'un Comité de rédaction. Le travail qu'il présente en ce moment n'a donc pas le caractère d'un rapport définitif mais doit être considéré comme un compte-rendu provisoire. Le texte original étant rédigé en anglais, le Prof. Swellengrebel a remarqué que sa pensée a été rendue de façon quelque peu incorrecte dans la traduction française; il a donc préparé une liste de corrections qu'il désire soumettre à ses collègues.

Le Prof. PITTALUGA a lu le rapport du Prof. Swellengrebel avec le plus grand intérêt et il estime qu'il répond fort bien au but poursuivi par son auteur; c'est un compte-rendu qui doit précéder le rapport définitif de la Commission; ce rapport définitif sera d'ailleurs soumis à un comité de rédaction et la date de la réunion de celle-ci sera fixée au cours de la séance d'aujourd'hui. Le Prof. Pittaluga sera heureux de fournir toute la documentation nécessaire pour la rédaction de ce rapport définitif. Si le rapport du Prof. Swellengrebel doit être publié, sa discussion détaillée s'impose; si, par contre, ce rapport possède le caractère d'un document purement provisoire; il suffira que le Professeur Pittaluga se mette d'accord avec le Prof. Swellengrebel pour y apporter quelques petites rectifications de détail.

Le Prof. NOCHE rappelle qu'un cas semblable s'était présenté lors du voyage de la Commission du paludisme en 1924. Le rapport préliminaire, rédigé par lui-même a été présenté à la Commission du Paludisme à titre d'information et a été retiré de la circulation sitôt que le rapport définitif a été publié.

Le Prof. MARCHOUX regretterait vivement que des rapports personnels du genre de celui qu'a rédigé le Prof. Swellengrebel ne fussent pas publiés. Ces rapports ont, à son avis, plus de valeur que ceux qui sont rédigés par la Commission elle-même; il désire donc que le rapport du Prof. Swellengrebel soit publié par la Commission.

Le Prof. OTTOLENGHI fait remarquer que lorsque le Prof. Swellengrebel a accepté de rédiger ce rapport, il était informé du caractère purement provisoire de ce rapport.

LE PRÉSIDENT pose la question de savoir si le rapport du Prof. Swellengrebel devra être publié ou englobé dans le rapport de la Commission.

Le Prof. CANTAGUZENE estime, comme le Prof. Marchoux, que les travaux personnels des membres de la Commission valent plus que les rapports impersonnels de la Commission. Il serait heureux de voir ce rapport publié séparément et demande que l'on vote sur ce point.

LE PRÉSIDENT prie le Prof. Pittaluga de bien vouloir signaler quelques-unes des corrections qu'il désire apporter au rapport du Prof. Swellengrebel; s'étant rendu compte que ces rectifications ne portaient que sur des questions de détails, il décide de charger les Professeurs Pittaluga et Swellengrebel de présenter un texte révisé de ce rapport.

Le Prof. SWELLENGREBEL désire exprimer au Gouvernement espagnol les remerciements de tous les membres qui ont participé au voyage en Espagne et de la Commission tout entière; les participants au voyage ont eu en la personne du Prof. Pittaluga et des Drs de Buen et Luengo des guides particulièrement expérimentés et dévoués.

Le Prof. PITTALUGA remercie le Prof. Swellengrebel et ne manquera pas de transmettre au Gouvernement espagnol et au personnel de son administration sanitaire, l'expression de la reconnaissance de la Commission. La Commission voudra peut-être retenir le nom du Dr de Buen, son fidèle collaborateur depuis 14 ans, s'il y aurait lieu de nommer ultérieurement un membre correspondant pour l'Espagne.

Le Dr RAJCHMAN soulève la question de savoir à quelle fin le rapport du Prof. Swellengrebel devra être utilisé. Ce rapport est destiné à l'information des membres de la Commission qui n'ont pas participé au voyage en Espagne.

L'année prochaine, par exemple, les voyages d'études de la Commission du paludisme compteront un moins grand nombre de participants et se feront plutôt par petits groupes; or, chaque groupe devra fournir un rapport provisoire pour l'information des autres membres de la Commission; ces rapports seront discutés ultérieurement afin d'en établir le texte définitif.

Le Comité de rédaction devra se réunir au commencement de 1926, le Dr Rajchman suggère donc que le rapport du Professeur Swellengrebel soit discuté par les membres de la Commission qui ont participé au voyage en Espagne. Le rapport définitif représenterait donc l'opinion collective de ces membres.

Le Prof. MARONOUK rappelle qu'il a déjà exprimé son avis sur ce sujet; il préfère le rapport personnel au rapport de la Commission elle-même.

Le Prof. OTTOLENGHI estime qu'il y a lieu de procéder comme on l'a fait pour le rapport sur le voyage en Palestine c'est-à-dire de soumettre le texte du rapport aux membres qui ont participé au voyage.

Le Dr. RAJCHMAN demande si le Prof. Swellengrebel a l'intention de présenter un rapport supplémentaire.

Le Prof. SWELLIENGREBEL n'a pas encore envisagé cette possibilité.

Le PRÉSIDENT décide que la Commission se réunira au commencement de l'année pour discuter les rapports sur les voyages d'études en Corse, en Palestine et en Espagne et arrêter le plan des travaux pour l'année 1926. La date de cette réunion est fixée au 15 février. Il est entendu que le Comité de rédaction se réunira quelques jours avant pour arrêter les textes définitifs de ces rapports.

Le Président informe la Commission que la documentation anti-malarique s'est enrichie d'une précieuse contribution : le rapport du Prof. NOCHT sur son voyage en Yougoslavie.

Le Prof. NOCHT dit qu'il s'est borné à faire un rapport sommaire et qu'il n'a pas jugé à propos d'entreprendre des études nouvelles : mais il a étudié ce qui a été fait et ce qui pourrait encore être fait contre le paludisme en Yougoslavie. A son avis, il y a encore quelques améliorations possibles dans le domaine des mesures dirigées contre les larves et les moustiques.

Le PRÉSIDENT annonce qu'il portera ce document à la connaissance du Comité d'hygiène.

Le Prof. OTTOLENGHI désirerait connaître les résultats obtenus en Yougoslavie en ce qui concerne l'assainissement des lckwas; il a été frappé par un paragraphe de la lettre du Prof. Nocht au Ministre de l'Hygiène publique dans lequel le Prof. Nocht semble dire que la Commission ne s'est pas rendu un compte exact de la destination des instituts d'hygiène en Yougoslavie. Cette critique

ne lui semble pas justifiée et le Prof. Ottolenghi serait heureux de voir la lettre au Ministre de l'Hygiène publique retranchée du texte définitif.

Le Prof. NOCHI, répondant au Prof. Ottolenghi, déclare qu'il n'a pas pu juger de visu des résultats obtenus dans l'assainissement des lokwas. Il a, cependant, appris par le Dr. Stampar que ces résultats étaient satisfaisants. Il ajoute que son intention n'a jamais été de critiquer la Commission et que la remarque incriminée a été insérée à la demande du Dr. Stampar. Il regrette vivement l'impression que ce paragraphe a produite et se déclare entièrement d'accord pour supprimer cette lettre lors de la publication définitive de son rapport.

#### ALCALOÏDES SECONDAIRES DU QUINQUINA.

Le PRESIDENT ouvre la discussion sur l'enquête relative aux alcaloïdes secondaires du quinquina.

Le Prof. PITTALUGA déclare que la Sous-Commission n'a presque pas pu se réunir pendant le voyage en Espagne, faute de temps. D'autre part, les expériences sur les alcaloïdes secondaires ne sont pas encore terminées. Il propose donc de renvoyer cette importante question à une session ultérieure, bien que le Prof. Cantacuzène soit en mesure de fournir dès maintenant d'intéressants renseignements.

Le Prof. CANTACUZENE déclare qu'il possède des données précises sur les expériences effectuées dans le centre dirigé par le Prof. Ciuca. Ces résultats portent sur 282 observations.

Le Prof. OTTOLENGHI appuie la proposition du Prof. Pittaluga de renvoyer la discussion à une séance ultérieure. Cependant, il voudrait réunir la Sous-Commission de la cinchonine pour entendre le Prof. Cantacuzène.

Le Prof. SWELLENGREBEL serait heureux que tous les membres de la Commission eussent l'occasion d'entendre le Prof. Cantacuzène.

Le Prof. NOCHT appuie la demande du Prof. Swellengrebel, sous réserve que l'exposé du Prof. Cantacuzène ne fera pas l'objet d'une discussion.

Le Prof. CANTACUZÈNE expose que conformément au plan élaboré par la Commission du Paludisme, les expériences ont été réparties entre trois centres : JASSY (Hôpital de contagieux sous la direction du Prof. M. Ciuca); BUCAREST (service de contagieux de l'hôpital militaire, sous la conduite du Dr. G. Goxescu); CRAIOVA (Hôpital central sous la conduite du Dr. Leugler).

Il ne dispose que des premiers résultats fournis par le Prof. Ciuca et portant sur 282 malades : 27 furent traités par le quinetum, 86 par le chlorhydrate de cinchonine (fabrique d'Amsterdam), 84 par le sulfate de cinchonine (fabrique de Turin); 25 témoins par le bichlorhydrate de quinine. Ces substances furent administrées en solutions par voie buccale.

Furent traités : 115 cas de tierce; 157 cas de tropica; 10 cas mixtes (tierce et tropica). Les expériences furent faites du 15 juillet au 23 septembre 1925.

Les résultats globaux obtenus après l'ingestion de la 10ème dose de chaque substance furent les suivantes :

TERCE (schizontes). Avec le quinetum et le bichlorhydrate de quinine, le succès fut complet et les schizontes disparurent totalement.

Avec les deux cinchonines, 22,5% des malades conservaient encore des schizontes après cessation du traitement.

TIERCE (gamétocytes).

6,44 % des malades traités par le quinetum et 15,2 % des cas traités par le bichlorhydrate de quinine conservaient encore des gamètes. Quant aux cinchonines, 45 % et 41,3 % restaient encore infectées.

TROPICIA (trophozoïtes).

Après 10 prises successives, le succès fut complet pour le quinetum et pour le bichlorhydrate de quinine; à ce moment les trophozoïtes avaient complètement disparu du sang des malades. Les résultats furent tout à fait défavorables avec les deux cinchonines : en effet, 81,68 % (chlorhydrate) et 87,56 % (sulfate) des malades traités restaient encore porteurs de trophozoïtes.

TROPICA (gamétocytes).

Ici, les résultats furent défavorables d'une façon générale. Néanmoins, ce fut le bichlorhydrate de quinine qui donna le maximum d'insuccès (92,3 % des malades traités). Quant aux autres substances le quinetum donna un échec de 72,8 % de malades; le chlorhydrate de cinchonine, de 78,44 % et le sulfate de cinchonine de 70,72 %.

En résumé, comme il fallait s'y attendre, la résistance des gamétocytes dans la tropica resta très grande dans tous les cas.

Quant aux autres formes de parasites, les résultats les meilleurs et les plus constants ont été observés avec le quinetum; la bichlorhydrate de quinine peut être sensiblement mas sur la même ligne. En ce qui concerne les deux cinchonines, les observations faites jusqu'ici montrent que leur action est nettement insuffisante. Ajoutons, pour finir, que le sulfate de cinchonine fourni par la fabrique de Turin donna lieu à un certain nombre d'accidents toxiques (nausées, vomissement, céphalées - sans gravité d'ailleurs -), accidents qui firent défaut chez les malades traités par le chlorhydrate de cinchonine. Tous les malades furent hospitalisés pendant toute la durée du traitement. Les doses employées furent d'un gramme par jour pour 70 kg. de poids, et deux doses. D'une façon générale, l'état général des malades au début du traitement était excellent ( il s'agissait surtout là, de jeunes militaires).

Pour chaque cas, l'on pratiquait journallement trois préparations microscopiques en goutte épaisse et un frottis.

LE PRESIDENT ouvre la discussion sur la proposition du Colonel James relative aux recherches de laboratoire.

Le Colonel JAMES dit que les autorités anglaises ont décidé de procéder à des essais de traitement de la paralysie générale au moyen de moustiques infectés. Il a établi un laboratoire pour <sup>v</sup>infecter les anophèles et il possède déjà des centaines de moustiques infectés. Les expériences sont en cours et le Colonel James serait heureux d'entrer en relations avec d'autres laboratoires qui poursuivent des recherches analogues.

Le Prof. PITTALUGA se déclare prêt à procéder, avec le Colonel James, à des échanges de moustiques.

Le Prof. KOCH a traité quatre malades atteints de paralysie en leur inoculant du sang infecté sans avoir recours à la piqûre du moustique. Certains cas de paralysie ont été améliorés de façon durable, d'autres ont présenté des rechutes. Dans les cas de rechute, on a recommencé le traitement et la réaction a été aussi forte que la première fois, ce qui semble indiquer qu'il n'y a pas eu d'immunisation.

Le Prof. OTTOLENGHI rappelle qu'il poursuit des recherches sur les conditions qui sont nécessaires pour que l'anophèle s'infecte. Le but de ces recherches n'est pas tout-à-fait analogue à celui que poursuivent le Colonel James et le Prof. Koch, mais il y aurait cependant intérêt à joindre les efforts; aussi se mettra-t-il volontiers en rapport avec le Colonel James.

Le PRESIDENT prie le Colonel James de bien vouloir rédiger un bref mémoire pour le Comité d'Hygiène au sujet des recherches de laboratoire.

La Commission aborde ensuite la question des études que les professeurs Swellengrebel et Ottolenghi devront entreprendre sur les travaux de grande bonification.

Le Prof. OTTOLENGHI qui a déjà commencé à préparer les expériences, est d'avis qu'il faut étudier les relations existant entre les "grands bonifications" et l'endémie palustre; c'est là un vaste problème qu'il importe d'aborder de plusieurs côtés à la fois.

Le Prof. SWELLENGREBEL donne quelques détails sur ce qui a été fait en Hollande. On s'est proposé d'y étudier les changements observés dans les "polders" soit pendant, soit après leur formation.

a) Changements dans la flore et la faune aquatiques -faune anophélienne spécialement- dans le polder en formation et dans ses environs immédiats; modifications dans la composition chimique des eaux;

b) Répercussion sur les habitants et le bétail, immigration temporaire ou permanente, modifications dans les habitations, etc;

c) Changements nosographiques, surtout ceux qui sont dus au paludisme, préexistant ou non, dans le polder en voie de formation ou dans ses environs immédiats.

Ces trois types de modifications peuvent évidemment et parfois même doivent, être étudiés séparément. Il arrive par exemple, que le nouveau polder ne se peuple pas immédiatement ou bien que le paludisme n'y fasse pas son apparition. Il y aurait lieu cependant d'y poursuivre les recherches relatives aux autres modifications qui peuvent se produire.

Dans la province de Zélande, des études ont été entreprises cet été dans un polder en voie de formation dont l'assèchement venait d'être commencé. Ces études porteront sur une période de cinq ans ou plus, de façon à permettre une observation exacte des phénomènes qui se produiront. Les mêmes recherches se poursuivent dans une série de polders déjà achevés depuis 2, 20 et 56 ans. Dans tous ces cas il s'agit de terrains conquis sur la mer, de baies situées en dehors des digues et que l'eau ne recouvre qu'à marée haute; ces baies qui forment des marais à eau salée ne renferment aucun gîte

d'anophèles. Ceux-ci ne commencent à pulluler dans les canaux de drainage qu'après un laps de temps dont la durée est encore indéterminée, c'est-à-dire lorsque l'eau des pluies a débarrassé graduellement le sol du sel marin dont il était imprégné et rendu douce l'eau de ces canaux, permettant ainsi la formation de gîtes d'anophèles.

Le PRESIDENT prie le Prof. Swellengrebel de bien vouloir lui communiquer une note écrite sur ses travaux.

Abordant la question des études internationales sur le paludisme le Prof. PITTALUGA précise qu'il s'agit de décider qui il faudra envoyer dans l'un des trois laboratoires ou dans les stations antipalustres qui ont été choisies. Ces études donneront lieu à deux types de bourses bien définis. Le premier type s'applique à de jeunes médecins hygiénistes ou à de jeunes malariologues se vouant aux services antipaludéens. Ils seront dirigés sur l'un des trois centres choisis selon leurs connaissances linguistiques pour y suivre des cours d'instruction. Ces trois centres seront les Instituts de médecine tropicale des Prof. Mocht (Hambourg), Brumpt (Paris), et du Dr. Bellfour (Londres). La durée de l'enseignement sera d'un mois à six semaines. Ensuite ces jeunes malariologues iront faire un stage de deux ou trois mois dans divers pays pour y étudier pratiquement les différentes mesures dirigées contre le paludisme. A cette fin, on s'adressera aux administrations sanitaires des pays suivants où une lutte antipaludéenne vigoureuse est poursuivie Italie, Yougoslavie, Palestine, Espagne, Roumanie.

Deux stations d'entomologie, l'une en Corse dirigée par le Prof. Brumpt, l'autre en Angleterre, dirigée par le Dr. Bellfour,

pourront également recevoir des stagiaires. Les demandes d'admission ne manqueraient certainement pas dès la première année, mais le nombre des candidats sera limité à 10. Ces bourses seront allouées par la Fondation Rockefeller.

Les bourses accordées à ces jeunes spécialistes ne seront donc pas à la charge du budget de la Commission du paludisme.

Le second type de "bourse" s'adressera à des malariologues chargés dans leurs divers pays d'appliquer les mesures contre le paludisme.

Pour ceux-ci le programme d'étude consistera d'abord en un stage très court dans un ou plusieurs laboratoires; puis en une période de deux ou trois mois consacrée à l'étude des solutions qui ont été apportées dans divers aspects aux multiples problèmes que pose le paludisme.

Mais, sur ce dernier point, la Commission a donné mandat à la Section d'Hygiène d'établir, d'accord avec le Président de la Commission, le programme et les dates de ces cours, afin qu'ils puissent s'effectuer sans retard les préparatifs nécessaires au choix des candidats. Les membres de la Commission qui désireraient recevoir un ou deux des stagiaires l'année prochaine seront priés de le faire savoir.

Il reste entendu, en vertu des accords précédents, que les sommes nécessaires à la constitution de ce second type de bourse individuelle seront prélevées sur les crédits accordés à la Commission du Paludisme.

Le PRÉSIDENT demande que les membres de la Commission qui ont participé au voyage en Espagne veuillent bien lui accorder leur collaboration pour la préparation <sup>de son rapport,</sup> qu'il doit présenter au Comité d'Hygiène. La lecture de ce rapport est fixée au lundi 12 octobre à 15h.

Le Prof. FITTALUZZA prie le Président de bien vouloir exprimer aux organisateurs du Congrès du Paludisme à Rome, qui a été un succès, la reconnaissance de la Commission du Paludisme.

) La séance est levée à 17 heures.